

PAD HERRMANN-DEBROUX

PROCEDURE D'INFORMATION ET PARTICIPATION

RAPPORT DE SYNTHÈSE

CONTENU DU RAPPORT

I.	Introduction.....	1
II.	Liste des démarches et réunions.....	1
III.	Synthèse des principales observations du public.....	7
IV.	Comptes rendus des réunions d'information et de participation.....	18

I. INTRODUCTION

L'article 6 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plan d'aménagement directeur précise ceci :

Art. 6. § 1^{er}. Le déroulement de la phase d'information et de participation préalable à l'adoption du projet de PAD fait l'objet d'un rapport de synthèse rédigé par l'Administration.

§ 2. Ce rapport de synthèse comprend :

- 1° La liste complète des démarches entreprises, des réunions organisées et de toute autre initiative prise par l'Administration dans le cadre de l'exécution du présent arrêté;
- 1° La synthèse des principales observations formulées par le public concerné à propos du projet de PAD envisagé ;

3° Les comptes-rendus visés aux articles 3, § 4, et 5, § 2.

§ 3. Ce rapport de synthèse est :

- 1° joint au dossier soumis au Gouvernement en vue de l'adoption du projet de plan ;
- 1° publié sur le site internet de l'Administration, où il reste accessible jusqu'à la fin de la procédure d'adoption du PAD.

§ 4. Dans sa décision d'adoption du projet de PAD, le Gouvernement, motive expressément sa décision sur chaque point à propos duquel il s'est écarté des observations émises.

II. LISTE DES DÉMARCHES ET RÉUNIONS

Voici la liste des démarches et réunions qui ont été entreprises dans le cadre de la procédure d'information et de participation du PAD Herrmann-Debroux :

- Le 17 mai 2018, publication d'une pleine page dans les éditions bruxelloises de 3 journaux francophones (Le Soir, La Libre Belgique et La Capitale) et 2 journaux néerlandophones (Het Laatste Nieuws, Het Nieuwsblad) informant les citoyens de l'organisation des réunions d'information et de participation ;
- Le 18 mai, envoi d'un mail aux communes d'Auderghem et de Watermael-Boistfort sur lesquelles s'étend le périmètre du projet de PAD concernant les réunions d'information et de participation, pour publication aux valves communales et sur leurs sites Internet.
- Le 18 mai, mise en ligne d'un formulaire par le biais duquel le public concerné peut faire part de ses remarques, observations et suggestions;
- Le 2 juin, publication d'un quart de page dans les éditions bruxelloises de 3 journaux francophones (Le Soir, La Libre Belgique et La Capitale) et 2 journaux néerlandophones (Het Laatste Nieuws, Het Nieuwsblad) informant les citoyens de la disponibilité, sur le site internet de perspective.brussels de :
 - o l'instruction du Ministre-Président adressée à perspective.brussels de procéder à l'élaboration d'un PAD ;
 - o un document explicatif synthétisant le périmètre d'intervention envisagé, le diagnostic, les principaux enjeux identifiés et objectifs poursuivis ;
 - o l'adresse courriel, postale et le numéro de téléphone du point de contact auprès duquel le public concerné peut obtenir des informations à propos du PAD envisagé et demander à être invité aux réunions d'information et participation du 4 au 11 juin ;
 - o un formulaire en ligne par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation ;
- Le 6 juin, envoi d'un mail aux communes sur lesquelles s'étend le périmètre du projet de PAD, les informant de la disponibilité, sur le site internet de perspective.brussels de :
 - o l'instruction du Ministre-Président adressée à perspective.brussels de procéder à l'élaboration d'un PAD ;
 - o un document explicatif synthétisant le périmètre d'intervention envisagé, le diagnostic, les principaux enjeux identifiés et objectifs poursuivis ;
 - o l'adresse courriel, postale et le numéro de téléphone du point de contact auprès duquel le public concerné peut obtenir des informations à propos du PAD envisagé et demander à être invité aux réunions d'information et participation du 4 au 11 juin ;
 - o un formulaire en ligne par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation ;
- A partir du 24 mai, distribution de 6000 cartes postales toutes-boîtes dans le quartier du PAD, invitant les citoyens aux réunions d'information et de participation et les informant des différents moyens de s'informer et de participer (permanences, point de contact) ;

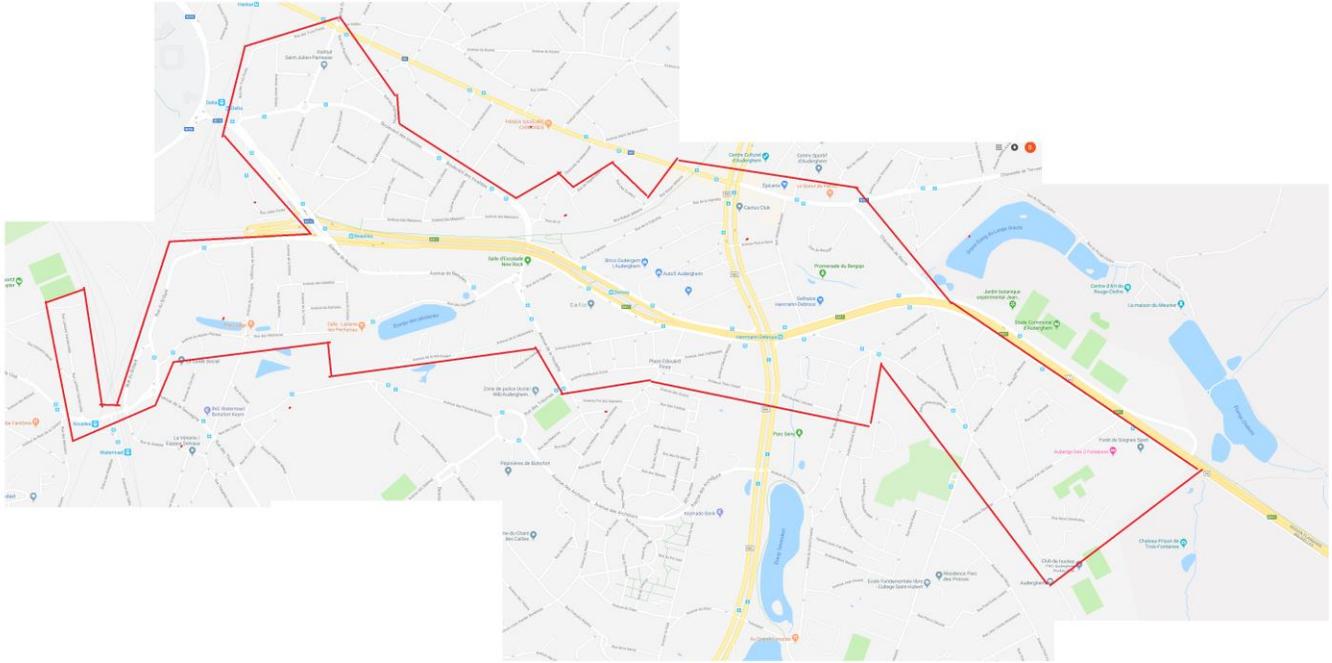


Figure : Zone de distribution des toutes-boîtes

A photograph of an orange tram traveling on tracks through a green, tree-lined area. A large red semi-transparent overlay covers the left side of the image, containing white text. The text provides information about public meetings and the project name.

04/06/18 11:00
05/06/18 20:00

Herrmann-Debroux

Plan d'Aménagement Directeur /
Richtplan van Aanleg

Réunions d'information et de participation / Info- en participatiesessies

Votre quartier bouge ! Uw wijk, in volle beweging !

Reconvertir une autoroute en un boulevard urbain, réaménager ses abords en quartiers mixtes et accueillants.

Omvorming van een snelweg tot een stedelijke boulevard en de herinrichting van de omgeving.

RÉUNIONS DE PARTICIPATION

Lieu : perspective.brussels (métro Porte de Namur)
Lundi 4 juin 11h-12h30 ou mardi 5 juin 20h-21h30

PERMANENCES du 18 mai au 5 Juillet

Sur www.perspective.brussels/PAD
Chez **perspective**, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles
Les mercredis de 13h30 à 16h30
Les jeudis de 17h à 19h (uniquement sur rendez-vous)
Les vendredis de 9h30 à 12h30
Dans les communes de 9h à 11h30
Auderghem : mercredi 20 juin
Watermael-Boisfort : lundi 18 juin

CONTACT

courriel : pad-rpa@perspective.brussels
courrier : perspective.brussels, Département
Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

Informations complémentaires, prises de rendez-vous, invitations à la réunion d'information et autres moments participatifs : www.perspective.brussels

PARTICIPATIEMOMENTEN

Locatie: perspective.brussels (metro Naamsepoort)
Maandag 4 juni 11u-12u30 of dinsdag 5 juni 20u-21u30

INFOPUNTEN vanaf 18 mei tot en met 5 juli

Via www.perspective.brussels/RPA
Bij **perspective**, Naamsestraat 59, 1000 Brussel
Op woensdagen, van 13u30 tot 16u30
Op donderdagen, van 17u tot 19u (enkel op afspraak)
Op vrijdagen, van 9u30 tot 12u30
In de gemeenten van 9u tot 11u30
Oudergem : woensdag 20 juni
Watermaal-Bosvoorde : maandag 18 juni

CONTACT

e-mail : pad-rpa@perspective.brussels
postadres : perspective.brussels, Departement
Strategie, Naamsestraat 59, 1000 Brussel

Voor bijkomende informatie, het maken van een afspraak, of uitnodigingen voor de informatiemomenten en participatieve bijeenkomsten : www.perspective.brussels

Editeur responsable / Verantwoordelijke uitgever : Christophe Soll, Directeur général / Directeur-generaal perspective.brussels - rue de Namur / Naamsestraat 59 - 1000 Bruxelles / Brussel - Photo / Foto : Cyrus Plâques © perspective.brussels



Figure : Toutes-boites

Bruxelles bouge !

Du 4 au 11 juin 2018 : la semaine des grands projets urbains

Les quartiers stratégiques de la Région bruxelloise vont profondément se transformer dans les années à venir. Pour accompagner leur développement, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale a chargé* perspective.brussels (administration bruxelloise en charge de la planification territoriale) d'élaborer des projets de Plans d'Aménagement Directeurs (PAD). L'état des lieux et les grands enjeux des 10 premiers d'entre eux seront présentés au public du 4 au 11 juin 2018. Toute l'info sur www.perspective.brussels



Participez !

Réunions de participation

Lieu : perspective.brussels (métro Porte de Namur).
Chaque quartier fera l'objet de deux réunions de présentation, pour permettre à un maximum de personnes intéressées de participer.

	Lundi 4 Juin	Mardi 5 Juin	Mercredi 6 Juin
11h-12h30	Herrmann-Debroux	Mediapark	Heyvaert
13h-14h30	Casernes	Gare de l'Ouest	Porte de Ninove
18h-19h30	Heyvaert	Casernes	Mediapark
20h-21h30	Porte de Ninove	Herrmann-Debroux	Gare de l'Ouest
	Jeudi 7 Juin	Vendredi 8 Juin	Lundi 11 Juin
11h-12h30		Josaphat	Midi
13h-14h30		Loi	Bordet
18h-19h30	Midi		Loi
20h-21h30	Bordet		Josaphat

Contact

courriel : pad-rpa@perspective.brussels / courrier : perspective.brussels,
Département Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles.

Permanences

A partir du 18 mai et pendant 30 jours après la date de la présentation, nous répondons à vos questions, recueillons vos observations et suggestions.

Sur www.perspective.brussels/PAD

Chez perspective.brussels, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

- Les mercredis de 13h30 à 16h30
- Les jeudis de 17h00 à 19h00 (uniquement sur rendez-vous)
- Les vendredis de 9h30 à 12h30

Dans les communes de 9h à 11h30

Anderlecht (Heyvaert, Porte de Ninove, Midi) : **lundi 18 juin**
Auderghem (Delta-Herrmann-Debroux) : **mercredi 20 juin**
Bruxelles (Porte de Ninove, Heyvaert, Bordet, Loi) : **lundi 18 juin**
Evere (Josaphat, Bordet) : **lundi 18 juin**
Ixelles (Casernes) : **jeudi 21 juin**
Molenbeek (Heyvaert, Porte de Ninove, Gare de l'Ouest) : **mardi 19 juin**
Saint-Gilles (Midi) : **mercredi 20 juin (9h-11h)**
Schaerbeek (Mediapark, Josaphat) : **lundi 18 juin**
Watermael-Boitsfort (Delta-Herrmann-Debroux) : **lundi 18 juin**

Informations complémentaires, prises de rendez-vous, invitations à la réunion d'information et autres moments participatifs : www.perspective.brussels



* Par Arrêtés ministériels du 8 mai 2018 (M.B. 14 mai 2018), conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plans d'aménagement directeurs.
Éditeur responsable : Christophe Söll, Directeur général de perspective.brussels - rue de Namur 59, 1000 Bruxelles / Photos : Droits Réservés

La semaine des grands projets urbains

À partir du 4 juin

retrouvez toute l'information relative aux projets de Plans d'Aménagement Directeurs (PAD) sur www.perspective.brussels*

● **L'instruction du Ministre Président** adressée à perspective de procéder à l'élaboration d'un projet de PAD

● **Un document explicatif** par PAD, synthétisant :

- le périmètre d'intervention envisagé
- le diagnostic
- les principaux enjeux identifiés et les objectifs poursuivis

● **L'adresse courriel, l'adresse postale et le numéro de téléphone du point de contact** auprès duquel le public concerné peut :

- obtenir des informations à propos du PAD envisagé
- demander à être invité aux réunions d'information et de participation du 4 au 11 juin

● **Un formulaire en ligne** par le biais duquel le public concerné peut demander à être invité à la réunion d'information et de participation



* Conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 mai 2018 relatif au processus d'information et de participation du public préalable à l'élaboration des projets de plans d'aménagement directeurs.

Éditeur responsable : Christophe Soil, Directeur général de perspective.brussels - rue de Namur 59, 1000 Bruxelles

courriel : pad-rpa@perspective.brussels / courrier : perspective.brussels, Département Stratégie, rue de Namur 59, 1000 Bruxelles /
téléphone : 02 435 42 00

Figure : Publication journaux du 2 juin 2018

- Du 18 mai au 5 juillet, organisation de permanences chez perspective.brussels, deux demi-journées par semaine (mercredi après-midi et vendredi matin) ainsi qu'un soir sur rendez-vous (jeudi soir) ;
- Du 18 mai au 5 juillet, tenue d'un point de contact par mail, téléphone et courrier papier ;
- Le 18 juin 2018 (9h-11h30), tenue d'une permanence dans la commune de Watermael-Boisfort ;
- Le 20 juin 2018 (9h-11h30), tenue d'une permanence dans la commune d'Auderghem ;
- Le 4 juin 2018 (11h) et le 5 juin 2018 (20h), tenue de 2 réunions d'information et de participation chez perspective.brussels ;
- Le 20 juin 2018 (20h), tenue d'une réunion d'information et de participation au centre culturel d'Auderghem ;

III. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES OBSERVATIONS DU PUBLIC

BRUIT

Observations

- Affirmation que le passage actuel des véhicules sur le viaduc Herrmann-Debroux ne fait quasiment aucun bruit au niveau du sol ;
- Constatation que le passage actuel des véhicules au sol est conséquent, notamment à l'actuel carrefour Herrmann-Debroux – Souverain ;
- Affirmation que le passage actuel des véhicules sur le viaduc Herrmann-Debroux engendre un bruit de fond permanent ;
- Constatation que les moteurs et klaxons occasionnent un bruit continu en journée, notamment le long de la chaussée de Wavre ;
- Remarque que la vitesse, le nombre de voiture et le bruit sont liés ;
- Constatation que le bruit des voitures et des motos ne fait qu'augmenter depuis les années 1970 ;
- Constatation de l'absence de murs anti-bruit le long de la Chaussée de Wavre, de l'avenue Herrmann-Debroux et le long du métro à ciel ouvert ;
- Constatation que les transports en commun génèrent du bruit, surtout le métro ;
- Constatation que les zones récréatives ou les espaces publics tels que les places, voies cyclables, plaines de jeux pour enfants, crèches et écoles génèrent du bruit ;
- Constatation que le nouveau centre hospitalier et ses urgences, le Siamu, et la police de la route créent des perturbations sonores jour et nuit ;
- Constatation que le bruit des avions est gênant dans cette partie de l'agglomération ;

Remarques projet

- Crainte de l'augmentation de la pollution sonore (liée notamment au arrêts/redémarrages des véhicules à hauteur des feux) au niveau du sol, notamment dans le quartier Pinoy ;
- Crainte par rapport au risque d'augmentation du bruit lié au trafic de transit ;
- Crainte que l'augmentation de la population signifie l'augmentation du nombre de voitures ;
- Crainte que la circulation augmente sur une partie de l'E411 à proximité des logements et jardins ;
- Interrogation par rapport aux aménagements prévus pour ramener un peu de calme dans les quartiers avoisinants l'E411 ;
- Crainte que le bruit de la circulation ne diminue pas en gardant 2x2 bandes ;
- Supposition qu'avec l'augmentation exponentielle des voitures à moteur électrique le bruit sera moindre ;
- Demande de contrôler les vitesses des automobilistes et des sirènes de véhicules d'urgence ;
- Supposition qu'un nouveau boulevard avec un revêtement de qualité, une vitesse limitée à 50km/h et des arbres entraînera automatiquement une diminution du bruit et une amélioration de la qualité de vie ;
- Crainte qu'augmenter le trafic des métros augmente le bruit en surface comme en sous-sol ;
- Demande d'isoler le trafic métro pour éviter les nuisances sonores pour les nouveaux habitants ;
- Demande que les transports en commun fassent l'objet d'un traitement à part entière pour éviter de gêner les nouveaux riverains ;
- Demande que des haies d'arbres soient plantées pour améliorer la qualité de vie, les voies cyclo-piétonnes étant trop proches des voies routières ;
- Demande de réduire le trafic à travers la forêt où le bruit de la circulation automobile est particulièrement envahissant ;
- Demande de prendre en compte le confort acoustique des habitations dès la conception des projets ;

- Interrogation sur le fait que les mesures de bruit réalisées ont été prises au niveau du viaduc ou des voiries empruntées par les piétons au sol ;

Chantier

- Crainte du risque de nuisances sonores durant la phase de chantier ;

DECHETS

Observations

- Affirmation que le système des collectes est irrégulier ;

Remarques projet

- Inquiétude par rapport à l'impact du projet sur la pollution de l'air ;
- Inquiétude par rapport à l'augmentation des déchets, notamment liés au P+R ;
- Interrogation par rapport à l'avenir de la déchetterie et demande de la maintenir accessible facilement ;
- Demande de mettre en place des bacs de collectes pour les déchets organiques ;
- Demande d'obliger les habitants à mettre leurs sacs poubelles dans des poubelles rigides ;

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Observations

- Affirmation que la politique actuelle de restriction d'accès en voiture à la ville est économiquement préjudiciable ;
- Affirmation que le viaduc dissuade les gens de s'arrêter dans les quartiers ;
- Affirmation que le marché du bureau n'est pas porteur à Auderghem ;
- Affirmation que le pôle économique du site Demey est lié à la voiture ;
- Affirmation que l'hypermarché du site Demey fait de la concurrence aux commerces de proximité ;
- Affirmation qu'il manque des commerces de proximité / d'un pôle commerciale dans la zone Delta-Beaulieu ;
- Affirmation que depuis 1970 , le quartier de la place Pinoy a été isolé par le viaduc et de ce fait, que seulement quelques commerces subsistent ;

Remarques projet

- Inquiétude par rapport à l'impact de la démolition du viaduc Herrmann-Debroux sur l'économie bruxelloise et auderghemoise ;
- Inquiétude par rapport à un possible départ des entreprises vers l'extérieur de Bruxelles ;
- Interrogation par rapport aux impacts pour la Flandre et la Wallonie de la démolition du viaduc ;
- Demande que la fonction parking soit maintenue ;
- Crainte de la poursuite du « tout au logement » et souhait de maintenir les surfaces de bureaux le long de l'autoroute urbaine ;
- Demande de prévoir une mixité de fonction dans les futurs développements ;
- Demande qu'à Delta, outre la réaffectation du parking, la création de nouveaux quartiers, intègre des commerces de proximité, du logement social et des zones récréatives ;
- Demande que la zone de l'hypermarché du site Demey soit plus mixte (logements, espaces verts, lieux de rencontre...) plutôt que d'être structurée par un parking ;
- Demande d'implanter sur la zone de l'hypermarché du site Demey des commerces plus haut de gamme ;
- Approbation de la modernisation du shopping d'Auderghem qui est d'un autre âge tout en conservant son accessibilité et ses facilités de parking ;

- Demande de développer une place attractive, piétonne, conviviale avec de l'horeca ;
- Demande d'encourager et développer des commerces et petits commerces de proximité ;
- Rendre le quartier Pinoy accessible et attrayant pour recréer cette activité économique qui donnait un aspect convivial à ce quartier ;
- Crainte que la nouvelle place « communale » à Demey ne fasse de la concurrence aux commerces de la place Pinoy ;
- Demande que le centre commercial actuel de Demey demeure en l'état ;
- Demande d'attirer des commerces sur la place communale existante plutôt qu'en créer une nouvelle ;
- Indication que les navetteurs ne sont pas des acheteurs et que la création de petits commerces ne sera pas utile ;
- Demande de traiter la questions du paiement d'une partie des impôts de Bruxelles par les navetteurs;

ENERGIE

Observations

- Constatation que la demande en énergie augmente ;

Remarques projet

- Demande que l'énergie soit plus verte ;
- Demande d'économiser l'énergie ;
- Demande de favoriser l'énergie électrique pour la navette ;
- Inquiétude par rapport au risque d'augmenter la consommation en carburant nécessaire pour traverser le territoire sans le viaduc ;

FAUNE ET FLORE

Observations

- Affirmation que le nombre des petits oiseaux (moineaux, mésanges...) a fortement diminué ;
- Affirmation que de nombreux espaces sont mal aménagés actuellement ;
- Affirmation qu'il y a un enjeu de réintroduction de la végétation le long du boulevard urbain ;
- Affirmation qu'il y a un manque d'arbres de qualité à Auderghem ;

Remarques projet

- Demande de mieux réglementer la hauteur des arbres ;
- Demande de ne pas détruire les potagers, espaces verts et tiers paysage existants ;
- Interrogation sur l'impact qu'auront les nouveaux habitants sur la végétation, les parcs et les insectes et petits animaux qui y habitent ;
- Interrogation sur l'impact de la démolition du viaduc Herrmann-Debroux sur la faune : avec une circulation ramenée exclusivement au sol, les risques que les animaux encourent seront multipliés ;
- Demande de ne pas construire de parking dans la Forêt de Soignes ;
- Crainte que la construction d'un parking engendre des nuisances pour la faune et la flore ;
- Demande que la flore soit installée dans les espaces verts soit attirante pour les petits oiseaux ;
- Demande de planter un maximum d'arbres (et pas seulement des arbustes), de créer des parcs (notamment en bordure du quartier Pinoy) et des étangs ;
- Demande de favoriser la traversabilité des rives de l'E411, au niveau écologique ;
- Demande de verduriser les pylônes soutenant l'autoroute urbaine ;
- Demande de planter des arbres sur la partie centrale du boulevard pour réduire les nuisances sonores ;
- Proposition de transformer le viaduc en jardin suspendu ;

MICRO-CLIMAT

Observations

- Affirmation que la densité du trafic occasionne un réchauffement de l'air ;

Remarques projet

- Demande que la hauteur des bâtiments soit mieux réglementée ;
- Demande de faire le lien entre la topographie et la hauteur des bâtiments ;
- Interrogation par rapport à l'impact de la hauteur d'une construction sur les vents ;
- Demande que les bâtiments et tours ne dépassent pas une certaine hauteur pour éviter les courants d'air à leur pied ;
- Affirmation que le viaduc apporte de l'ombre aujourd'hui mais que ça ne sera plus le cas une fois détruit ;
- Remarque que la suppression du viaduc Herrmann-Debroux sera certainement l'occasion de redécouvrir le soleil sur une bonne partie de la voirie ;
- Question relative à l'impact de la suppression du viaduc sur le vent ;
- Supposition que la plantation du boulevard Herrmann-Debroux permettra d'atténuer le vent et d'apporter de la fraîcheur ;
- Supposition que des plantations adaptées permettront de contrôler les vents efficacement ;
- Crainte par rapport à l'augmentation de pollution le long du boulevard urbain (à hauteur du sol), dans les rues avoisinantes et notamment dans le quartier Pinoy ;

MOBILITE

Observations

- Affirmation que 39.000 voitures entrent dans Bruxelles par la E411 ;
- Affirmation que la commune d'Auderghem est bien desservie en transport en commun grâce au métro et au tram ;
- Affirmation qu'actuellement, aux heures de pointe, malgré la présence du viaduc H-D, le carrefour avec le boulevard du Souverain est très encombré ;
- Affirmation que lors de sa fermeture pendant quelques jours en novembre 2017 le chaos redouté ne s'est pas produit ;
- Affirmation qu'aujourd'hui il est aisé de traverser la zone grâce au viaduc pour relier les deux rives de la E411 ;
- Affirmation que le viaduc coupe actuellement la commune en deux ;

Remarques générales sur la mobilité

- Demande de mettre en place un péage urbain ;
- Demande de réduire le nombre de véhicules de société ;
- Demande de préciser sur les incitants développés pour que les navetteurs ne prennent plus la voiture pour entrer dans Bruxelles ;
- Demande de pouvoir consulter un plan pour comparer la situation avant/après ;
- Demande de faire baisser le volume du trafic intramuros et donc de réduire le stationnement à destination et de promouvoir sur et autour des sites les modes alternatifs en assurant la continuité de leur usage vers le centre de la ville et les pôles d'emploi ;
- Demande que les dérogations du RRU qui permettent actuellement jusqu'à deux voitures par ménages soient facilitées ;
- Demande de renforcer l'ambition de diminuer le flux entrant de voitures pour éviter d'avoir un boulevard urbain embouteillé en permanence ;

- Demande que l'analyse des flux de circulation se fasse sur toute une journée, et pas seulement aux heures de pointe ;
- Interrogation par rapport au trajet qu'empruntera le trafic de transit ;
- Demande de renforcer l'analyse des conséquences sur la mobilité en dehors de la zone définie ;
- Demande d'empêcher les conducteurs d'utiliser les rues avoisinantes au boulevard urbain pour échapper aux feux de signalisation indispensables pour ralentir le trafic ;
- Interrogation par rapport à l'impact de l'urbanisation de certains sites sur les rues avoisinantes ;
- Interrogation par rapport à une possible augmentation du temps de parcours ;
- Crainte par rapport à la circulation des ambulances et pompier et à la diminution de la vitesse sur le boulevard urbain ;
- Demande de procéder par phase, afin de revenir si nécessaire en marche arrière ;
- Demande d'évaluer l'impact de la voiture autonome sur la mobilité ;
- Demande d'une bonne coordination des divers services responsables des travaux sur la voie publique ;

Destruction viaduc

- Discussion relative à la destruction du viaduc ;
- Demande de ne pas détruire totalement le viaduc, mais le maintenir uniquement comme voie de sortie afin de permettre une évacuation facile de Bruxelles mais en limitant le flux de véhicules entrant ;
- Crainte que la destruction du viaduc sans alternatives et limitation radicale du trafic entrant noie les quartiers de voitures ;
- Demande que les alternatives à la voiture et les parkings "de dissuasion" soient développés avant que le viaduc ne disparaisse ;
- Demande que plutôt de démolir le viaduc, celui-ci soit embelli par des peintures, des plantes,.. ;

P+R et stationnement

- Discussion relative à la construction d'un P+R qui inciterait à l'usage accru de la voiture, mais demande de réduire globalement les flux automobiles ;
- Discussion relative à la création d'un parking sur le Rouge-Cloître ;
- Adhésion relative à l'implantation d'un P+R en souterrain au niveau du centre sportif de la Forêt de Soignes ;
- Demande de précision sur la localisation du P+R, sa capacité, les entrées et sorties de ce parking et le nombre de bandes pour y accéder ;
- Demande de créer un P+R interrégional à l'échelle des trois régions, et en amont du carrefour Léonard ;
- Demande d'une offre adéquate de parking de dissuasion et de navettes performantes pour les usagers qui continueront de devoir s'approcher de l'entrée d'Auderghem ;
- Demande d'envisager la réalisation de parkings souterrains ;
- Proposition de transformer le viaduc en parking surélevé ;
- Remarque que le parking P+R semble mal positionné ;
- Remarque que le P+R est d'une capacité insuffisante qui ne permettra que faiblement de dissuader les automobilistes de ne pas continuer vers la ville ;
- Demande de faire un parking de plusieurs étages à Delta au lieu des logements ;
- Demande de prévoir une capacité du P+R trois fois supérieure à celle prévue ;
- Remarque que la création d'un parking à l'entrée d'Auderghem, même avec une navette vers la station de métro, ne dégagera pas fondamentalement le carrefour HD/Souverain ;

- Suggestion de créer deux parking : l'un à Jesus Eik relié au RER et l'autre à Herrmann-Debroux ou à l'ADEPS relié au métro ;
- Suggestion de faciliter l'accès à la gare de Groenendael depuis l'E411 et d'y créer un parking P+R et une offre RER ;
- Interrogation par rapport à l'intérêt de démolir le parking Delta et de reconstruire quelques mètres plus loin à l'Adeps un nouveau parking ;
- Interrogation par rapport à la construction du P+R à l'entrée de la forêt et sur l'incidence du P+R sur la forêt et les étangs de Rouge-Cloître ;
- Interrogation par rapport à l'avenir réservé au parking situé sous le viaduc entre Debroux et la chaussée de Wavre ;
- Crainte que le P+R soit payant et que les navetteurs ne se garent dans les rues avoisinantes ;
- Interrogation sur l'usage du P+R et inquiétude sur le fait qu'il sera utilisé par les sportifs venant à l'Adeps et les personnes se garant actuellement sur le parking du magasin de l'hypermarché du site Demey ;
- Demande de relier le P+R avec un bus et non un tram ;
- Demande de relier le P+R au moyen d'une navette électrique gratuite via une bande de circulation dédiée à cet usage ;
- Interrogation par rapport à ce qui est prévu pour faciliter/optimiser le stationnement des Auderghemois ;

Transport public

- Demande d'une politique fédérale de développement d'une infrastructure valable de transports publics ;
- Demande de concrétiser et finaliser le RER et des parkings de dissuasion le long de son trajet ;
- Demande de préciser l'impact qu'aurait la finalisation des travaux du RER sur le nombre de véhicules entrants et sortants par la E411 ;
- Demande de créer une vraie solution intermodale : créer une gare de bus interrégionale (STIB, TEC, DELIJN) au niveau de l'ADEPS, au-dessus du parking P+R, et connectée par le métro en souterrain ;
- Demande de prolonger le métro jusqu'à l'Adeps ;
- Demande de prolonger le métro jusqu'au cimetière d'Auderghem, l'entrée d'Auderghem ou Jezus Eik ;
- Interrogation par rapport à la possibilité de prolonger le métro dans la mesure où la station « Herrmann-Debroux » est un terminus dont la trémie monte en-dessous de la rue Chaudron ;
- Interrogation par rapport au maintien du métro sur le viaduc si celui-ci est démolit ;
- Demande d'enterrer le métro entre les stations « Beaulieu » et « Demey » et d'y créer des espaces de verdure et des petits terrains de sport ;
- Demande de ne pas modifier la station Demey qui vient d'être rénovée ;
- Demande d'augmenter la fréquence des métros ;
- Interrogation si le fait de prolonger le tram à l'Adeps créant une rupture de charge de plus pour les navetteurs soit attractif ;
- Approbation de la construction d'une ligne de tram vers le P+R ;
- Demande que le tram 94 présente une fréquence très élevée ;
- Demande de faire un terminus du tram à l'Adeps pour la ligne 94 et peut être le 71 un jour ;
- Demande de créer un tram-navette sur une seule voie qui pourrait avoir une fréquence de 2 à 3 minutes ;

Ring

- Demande d'assurer une cohérence entre les différents projets des Régions (élargissement du ring) ;

- Demande une réflexion sur le carrefour Léonard et une amélioration de la circulation à ce niveau ;

Modes actifs

- Demande à réfléchir par priorité à la circulation des piétons, des PMR, puis des cyclistes et puis à la circulation carrossable ;
- Demande de renforcer l'accès au vélo par de vraies pistes cyclables suffisamment larges (3 mètres), continues, à deux bandes de circulations, distinctes des espaces piétons, sécurisées ;
- Demande d'aménager des parkings vélos à proximité des stations de métro et des arrêt de transport en commun ;
- Demande d'améliorer des accès/sorties vélo depuis Herrmann-Debroux jusque Jezus-Eik ;
- Demande de créer des pistes cyclables interrégionales ;
- Demande de créer une piste cyclable à double sens du côté sud de l'axe ;
- Demande que la promenade verte soit connectée aux nouvelles pistes cyclables ;
- Demande de créer des passerelles cyclables ;
- Demande d'aménager des espaces piétons protégés ;
- Demande d'installer des « Bike-washes » (stations de lavage vélo) ;

Boulevard urbain

- Demande de diminuer le flux entrant afin d'éviter d'avoir un boulevard urbain embouteillé en permanence ;
- Demande de ne pas entraver la circulation des Bruxellois, à savoir qu'ils doivent pouvoir sortir de et rentrer dans Bruxelles sans entrave ;
- Demande de s'assurer que les bouchons probablement inévitables aux heures de pointes se fassent en amont et non sur le boulevard urbain (limitation du trafic / feux dès le viaduc trois fontaines, avec peut être un accès prioritaire vers le P+R) ;
- Interrogation si l'axe sera limité à 50km/h, interdit aux poids lourds, véhicules bruyants et polluants ;
- Inquiétude que le boulevard urbain présente beaucoup plus d'inconvénients pour la mobilité et la vie quotidienne des quartiers adjacents, tels que des difficultés de circulation, des pollutions sonores et de l'air accrues dommageables à l'environnement et à la santé ;
- Remarque que l'artère n'a pas une configuration de boulevard mais bien d'une avenue ;
- Demande de précision sur les déplacements des personnes : comment va se gérer le déplacement des gens sur le nouveau boulevard urbain, passage piéton, feu de signalisation, trottoirs séparés de la circulation ou pas, où les habitants qui garent leur voiture sous le viaduc vont-ils aller se garer ;
- Refus de favoriser l'espace entre la station de métro Demey et le parking actuel de l'hypermarché plutôt que l'espace entre la station de métro Demey et la place Pinoy où un espace convivial et verdurisé pourrait être créé ;
- Inquiétude par rapport à l'impact sur le quartier Transval du regroupement des bandes de circulation ;
- Opposition ferme à l'option envisagée à ce stade d'aménager le boulevard urbain qui serait composé de 4 bandes de circulation côté sud (côté Pinoy et école Pré des Agneaux) ;
- Souhait que les 4 bandes soient implantées côté de l'hypermarché et non côté Pinoy ;
- Remarque qu'il y a de nombreuses zones résidentielles côté sud, en rapprocher le boulevard n'est pas opportun ;
- Remarque que 4 bandes sont plus difficiles à traverser pour les piétons et constitueront une coupure, à l'inverse du viaduc actuellement;

- Souhait d'envisager de séparer les deux sens de circulation et donc de scinder le boulevard urbain, par un espace intégrant une vraie piste cyclable, comme au boulevard du Souverain, et d'en améliorer les espaces piétons des deux côtés ;
- Souhait de réaliser un boulevard composé d'une bande par sens ;
- Crainte qu'une fois le ripage réalisé, les véhicules se retrouvent, au bout de l'avenue Van Nieuwenhuysse, au croisement chaussée de Watermael, et qu'ils soient obligés de remonter le boulevard des Invalides ou vers l'avenue de Beaulieu ;
- Demande de prévoir une bande bus du côté de la place Pinoy si l'espace est suffisant ;
- Interrogation sur le devenir du pont du boulevard des Invalides ;
- Interrogation sur la manière dont sera réglée la circulation sur le boulevard du Souverain et le futur boulevard urbain car ce sont deux boulevards de même niveau hiérarchique qui se croisent ;
- Demande de réaménager le carrefour HD-Souverain pour que cette entrée/sortie de ville reste praticable pour les automobilistes et supportable pour les habitants d'Auderghem ;
- Interrogation par rapport au maintien de la bretelle permettant de faire un demi-tour sous le viaduc Herrmann-Debroux (entre la librairie UOPC et l'hypermarché) ;
- Demande de précision sur l'aménagement prévu entre le carrefour Léonard et le centre Adeps ;
- Demande que le "tourne à gauche" (ceux qui viennent de Herrmann-Debroux et qui veulent aller au Delhaize, vers Val Duchesse...) reste ;
- Interrogation sur la raison pour laquelle le viaduc des trois fontaines ne sera pas démoli ;
- Inquiétude par rapport à un réaménagement du tronçon Léonard-Adeps qui empiéterait sur le patrimoine forestier ;

Tunnel

- Proposition de construire un tunnel depuis le carrefour Léonard et qui aurait le même tracé que l'autoroute, et qui se prolongerait parallèlement au métro jusqu'au parking de l'hypermarché ou jusqu'à Beaulieu et qui aurait éventuellement un embranchement vers la chaussée de Wavre ;
- Opposition à une solution tunnel, la seule solution étant de diminuer l'arrivée des voitures ;
-

Sites

- Demande que le PAD englobe le territoire de la Région à partir de Jezus Eik ;
- Inquiétude par rapport au nombre de voitures supplémentaires qu'engendrera la construction de nouveaux logements ;
- Demande de prolonger les quais de la gare d'Etterbeek jusque sous le pont Fraiteur afin d'avoir un nouvel accès, voir jusque Delta ;
- Remarque que l'impact du pôle Delta avec l'hôpital et le centre de tri postal sera évidemment important et augmentera la circulation ;
- Demande d'améliorer la connexion entre Watermael et le centre hospitalier de Delta ;
- Interrogation si le projet Bpost est le déplacement du centre situé actuellement avenue de la Couronne ou s'il s'agira d'un nouveau centre ;
- Interrogation si l'activité de Bpost sera 24/24 ou uniquement de jour ;
- Demande de quantifier le nombre de véhicules que le projet Bpost engendrera ;
- Demande de relier la rue des Brebis avec le centre Bpost par un tunnel pour augmenter l'accessibilité ;
- Approbation de l'emplacement aux accès de parking du côté boulevard urbain pour les bâtiments de Beaulieu (commission européenne) ;
- Demande de réfléchir aux emplacements parking des taxis à hauteur de Beaulieu ;
- Demande d'améliorer la visibilité de la sortie du parking se trouvant avenue de Beaulieu (demande d'installer un miroir à la Région) ;

- Demande de mettre des casses-vitesses sur l'avenue de Beaulieu ;
- Demande de prévoir des moyens de traverser la ligne du métro là où elle est aérienne ;
- Demande de prévoir un accès direct entre l'avenue de Beaulieu et la plateforme du métro ;
- Interrogation par rapport à l'accessibilité prévue de la rue de la Vignette ;
- Demande de précision concernant l'accessibilité sur site de l'hypermarché et notamment de l'avenir réservé à l'entrée carrossable de l'hypermarché à hauteur de la station Demey ;
- Crainte de l'impact qu'aurait le projet de limitation de bandes à Herrmann-Debroux sur la circulation routière au niveau de la Chaussée de Wavre/Chaussée de Tervuren ;
- Questionnement par rapport à l'accès à l'Adeps depuis le carrefour Léonard ;
- Demande d'améliorer la traversée de la voirie entre l'Adeps et le Jardin Massart ;

Chantier

- Interrogation par rapport au phasage prévu pour ces projets ;
- Interrogation sur la gestion de la circulation et la circulation du tram vers le P+R lors des différents événements comme le marathon, courses cyclistes, roller parade ... ;
- Crainte de congestion liée aux travaux ;

SOLS ET EAUX

Observations

- Affirmation que l'eau courante est de mauvaise qualité à Auderghem ;
- Affirmation qu'il y a fréquemment des inondations, qu'il y a des problèmes d'infiltration d'eau et que les bassins d'orage ne sont pas suffisants ;
- Affirmation que la E411 entraîne une pollution des sols et eaux ;

Remarques projet

- Inquiétude par rapport au risque de pollution supplémentaire de la Woluwe avec plus de densité ;
 - Demande d'interdire toutes nouvelles constructions dans les zones inondables et aux endroits les plus critiques ;
 - Demande de réduire les surfaces imperméables et d'améliorer la perméabilité des sols ;
 - Demande d'augmenter la profondeur des étangs pouvant alors servir de bassin d'orage à faible coût ;
 - Demande de traiter différemment les eaux de pluies des eaux grises et de favoriser leur usage différencié ;
 - Interrogation par rapport à l'impact sur les inondations des projets développés ;
 - Demande de réaliser des aménagements pour valoriser le réseau aquatique ;
 - Demande d'intégrer des fontaines dans les espaces publics ;
 - Demande de mettre à ciel ouvert le Watermaelbeek le long du boulevard urbain et d'y créer le long: un gué, des fontaines d'eau, un théâtre d'eau, ... » ;
 - Demande d'intégrer dans les réflexions la récupération de l'eau dans des citernes ;
-
- Demande de profiter des travaux d'infrastructure pour s'assurer que les sols qui seraient pollués puissent être traités ;
 - Interrogation par rapport à l'impact de la destruction du viaduc sur les maisons environnantes se trouvant sur des sols sablonneux ;

URBANISME

Général

- Interrogation par rapport à la définition de ce qu'est la « qualité de vie » ;
- Demande que l'étude du PAD soit basée sur l'existant sans devoir tout démolir ;
- Crainte que la construction de nouveaux immeubles dénature le cadre convivial d'Auderghem ;
- Demande de préserver l'aspect patrimonial d'exception du Rouge Cloître ;
- Interrogation par rapport à l'avenir réservé aux activités qui étaient organisées sous le viaduc HD ;
- Interrogation si suffisamment de parking seront construits en sous-sol pour les immeubles de logements (notamment sur le site de Demey) ;

Densité

- Demande que le rapport plancher sol soit mentionné ;
- Demande de s'appuyer sur les études globales sur la densité réalisée préalablement ;
- Demande de densifier la partie de la promenade verte entre Demey et Beaulieu ;
- Crainte que la densité ne règle pas le vivre-ensemble mais serve uniquement à gonfler les budgets communaux ;
- Demande de réduire la construction de logements prévus et augmenter les espaces libres et parcs ;

Espaces publics

- Soutient au projet et ce particulièrement pour l'espace public qu'il libère de l'emprise de la voiture ;
- Souhait que la nouvelle place communale donne plus d'âme à la commune et de convivialité ;
- Demande de ne pas construire des esplanades, des grands espaces vides ;
- Interrogation par rapport à l'espace entre l'hypermarché et la station Demey : à quoi servira-t-il et à qui sera-t-il destiné ?
- Demande de précision sur le réaménagement de l'espace situé sous le viaduc de Watermael ;

Equipements

- Demande d'aménagement pour les enfants ;
- Interrogation par rapport à l'offre scolaire qui ne va pas forcément suivre étant donné la pénurie de professeurs, éducatrices et autres équipes pédagogiques ;

Typologie et mixité

- Demande de prévoir du logement social ;
- Demande de trouver un juste équilibre entre logement public/privé ;
- Demande que la mixité sociale fasse l'objet de toute l'attention des pouvoirs publics afin de mener un développement harmonieux et équilibré du quartier ;
- Demande de déconstruire les préjugés à l'égard du logement social et de ses occupants ;
- Demande que le débat sur la mixité sociale soit mené publiquement et largement, à l'échelle de l'ensemble de la Région, avec des intervenants du monde académique et du monde associatif (RBDH) et que les conclusions en soient largement diffusées ;
- Demande de former des habitats groupés, ce qui susciterait des activités tournées vers le quartier, un esprit de partage, etc. et de donner de la vie au quartier ;
- Demande de créer du logement dédié à des seniors (type habitat groupé ou autre) ;
- Demande de veiller à préserver l'équilibre urbanistique qui s'est établi entre les différents quartiers afin de garder le cachet des quartiers traversés et à assurer une cohérence avec l'implantation d'autres types de bâti (comme des immeubles d'habitation, ou mixtes) ;
- Demande qu'Auderghem reste une commune à taille humaine et d'empêcher la construction de tours ;

- Interrogation par rapport au niveau et au type de mixité qui sera exigé par le PAD dans la zone Beaulieu : est ce que les affectations du sol actuelles de la zone Beaulieu seront conservées, est-ce que le PAD comprendra des règles applicables aux constructions et à leurs abords ;
- Interrogation si les travaux portant sur les immeubles de la Commission européenne arriveront au même moment ;
- Demande de précision sur les futures fonctions prévues dans le Triangle Delta ;
- Interrogation par rapport à la construction possible d'immeubles iconiques au-dessus des bâtiments de Bpost ;

Temporaire

- Demande de commencer déjà les projets prévus sans attendre la démolition du viaduc ;
- Demande d'embellir le viaduc en attendant tous les projets prévus ;
- Demande d'intégrer des projets artistiques permanents ou éphémères dans les nouveaux espaces qui seront dégagés tout au long du trajet ;

AUTRES

Général

- Soutien à ce plan : un plan visionnaire, courageux et ambitieux ;
- Soutien de l'initiative d'avoir une vision d'avenir pour cette entrée de ville et d'avoir l'ambition de planifier un après-viaduc ;
- Regret du manque de vision globale ;
- Regret de l'exiguïté du périmètre du PAD DHD qui exclut les quartiers d'accroche et le reste de la commune, l'absence d'état de lieux (contraintes et possibilités dans et autour du périmètre du PAD), manque d'imagination dans les propositions de solutions innovantes pour tenter de résoudre le problème primordial de la mobilité ;
- Interrogation vis-à-vis du nouvel outil PAD et de son utilité si ce n'est pour déroger plus facilement et plus rapidement au Plan Régional d'Affectation du Sol et aux règlements d'urbanisme ;
- Demande que le PAD se base sur le PRDD et Good Move ;
- Interrogation par rapport au fait que ces travaux pourraient augmenter les taxes et impôts locaux ;
- Interrogation par rapport aux plus-values et moins-values générées par l'élaboration d'un PAD ;
- Interrogation par rapport au budget associé à ce type de projet ;
- Demande de prévoir des astreintes importantes en cas de dépassement des délais prévus pour les travaux ;
- Demande d'allouer les moyens financiers nécessaires au réaménagement de cette entrée de ville ;
- Interrogation sur la durée des travaux prévus et sur les mesures prises pour les commerçants pendant cette période ;

Procédure

- Approuve la procédure ouverte d'information et consultation mise en place ;
- Regret du manque de concertation avec les autres régions, les commerçants, les riverains ;
- Demande d'information quant à une discussion ou concertation avec les villes et régions voisines ;
- Désapprobation complète quant au mode de consultation du public tant pour ce PAD que pour les autres PADs : la période d'information est trop courte par rapport au contenu et impraticable ;
- Regret que les séances d'information aient passé sous silence les enjeux immobiliers des sites en accroche ;
- Demande que les séances d'information ne soient pas présentées par les urbanistes de Perspective, qui sont juges et parties et dont plusieurs sont issus de cabinets ministériels ;

- Demande que les animateurs des séances d'information soient des spécialistes formés correctement, n'aient pas d'intérêts à la cause et soient situés au-dessus de la mêlée ;
- Proposition de modification de la procédure d'élaboration du PAD et de consultation des citoyens.

IV. COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION